L'ATELIER
RGPD

Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Théo Borel

a suivi avec succès le **MODULE 3 : LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS**

et obtenu le score suivant à l'évaluation : **99 %**

Borel

Fait le 3 novembre 2024

CNIL